

Rapport public Parcoursup session 2024

FIRST AVENIR - BTS - Services - Tourisme - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

FIRST AVENIR - BTS - Services - Tourisme - en apprentissage (47105)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
FIRST AVENIR - BTS - Services - Tourisme - en apprentissage (47105)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	1	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Progression des moyennes	Progression des moyennes	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences académiques	- Capacité à l'oral - Qualité de l'orthographe, - Expression orale en Langue étrangère - Qualité de l'expression écrite en langue étrangère	Essentiel
Savoir-être	Savoir-être	- Autonomie - Capacité à s'investir - Implication - Capacité à fournir des efforts - Ouverture au monde - Curiosité intellectuelle	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et projet professionnel	- Motivation - Capacité à réussir dans la formation - Connaissance des débouchés de la formation - Connaissance des exigences de la formation et de son contenu - Cohérence du projet	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements et réalisation extra-scolaires	Engagements associatifs	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Pour les séries générales (ES, Générale et Littéraire) ainsi que pour les séries STMG et Professionnelles, l'examen des vœux s'est fondé en partie sur une évaluation qualitative prenant en compte les résultats obtenus dans les matières suivantes : Français Histoire/Géographie Langue vivante A Langue vivante B Les résultats obtenus dans ces matières sont considérés sur les années de première, terminale ainsi que pendant les épreuves de baccalauréat. La moyenne générale obtenue en première, terminale et aux épreuves du baccalauréat sont également pris en compte. Pour les autres séries, l'examen des vœux s'est fait sans recours au traitement algorithmique en se basant cependant sur les mêmes critères d'appréciation. Une attention particulière a été portée à l'assiduité de l'étudiant pendant les années de première et de terminale ainsi qu'au projet professionnel exprimé par le candidat.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats intéressés par la filière tourisme doivent porter une attention particulière à la rédaction de leur CV en Français et dans la mesure du possible en Anglais. Le CV doit impérativement comporter une photo professionnelle du candidat et mettre en avant les compétences recherchées dans ce secteur d'activité : qualité d'accueil, disponibilité, sens de l'écoute, prise d'initiative, flexibilité. Toutes les expériences professionnelles éventuelles qui mettent en valeur ces compétences devront être facilement identifiable à la lecture du CV. Enfin la maîtrise des langues étrangères doit être clairement mentionnée sur le CV en précisant les niveaux de maîtrise (A1, A2, B1, B2, C1, C2) préférables aux mentions (scolaire, intermédiaire, langue maternelle, etc).

Les étudiants doivent se renseigner sur les spécificités des métiers du tourisme, notamment les métiers de l'hôtellerie et les contraintes qui leur sont inhérentes : horaires décalés, travail le week-end, etc.

Signature :

Maxime DE MONTMARIN,

Chef d'établissement de l'établissement FIRST
AVENIR